



DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP)
Climbing Escalade Canada
Saisons de compétition 2024-2025



TABLES DES MATIÈRES

TABLES DES MATIÈRES.....	2
INTRODUCTION	3
CALENDRIER.....	3
COORDONNÉES.....	4
PRINCIPES DE BASE POUR L'ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER.....	4
PROPOSITION DE CALENDRIER POUR LA SAISON 2024–2025	6
EXIGENCES EN MATIÈRE D'ACCUEIL — EXIGENCES TECHNIQUES.....	7
EXIGENCES EN MATIÈRE D'ACCUEIL — EXIGENCES CONCERNANT L'INSTALLATION	11
RESPONSABILITÉS DE CEC ET DE L'HÔTE	12
STRUCTURE FINANCIÈRE DES ÉVÉNEMENTS DE CEC.....	14
EXIGENCES RELATIVES À LA CANDIDATURE	15
ÉVALUATION DES CRITÈRES DE CANDIDATURE	15

INTRODUCTION

[Climbing Escalade Canada](#) est l'organisme national de sport (ONS) pour les sports de l'escalade de compétition et de para-escalade. Il gouverne les disciplines suivantes : le bloc, la difficulté, la vitesse et l'escalade en moulinette.

Le but de CEC est d'être un chef de file dans la promotion et le développement de l'escalade de compétition au Canada pour les athlètes et pour la communauté de l'escalade dans son ensemble. Nous déployons tous nos efforts afin de permettre aux athlètes d'atteindre leur potentiel de haute performance dans un environnement compétitif éthique, équitable et égalitaire. Nous valorisons la communauté, la transparence, l'intégrité, l'inclusion, une approche axée sur l'athlète et la poursuite de l'excellence. Pour plus de détails sur les politiques et la gouvernance de CEC, [cliquez ici](#).

CEC est à la recherche d'installations afin d'accueillir des compétitions pour la saison de compétition 2024-2025. La présente demande de propositions (DP) présente le calendrier des événements, les exigences et les responsabilités des installations hôtes, l'échéancier de sélection et les critères d'évaluation.

Les parties intéressées doivent soumettre leur proposition à info@climbingcanada.ca avant le **30 septembre 2023 à 23 h 59 HE**.

Le conseil d'administration de CEC est investi de l'autorité finale sur les événements de CEC et toutes les politiques qui se rapportent à ces événements. CEC a défini un calendrier précis selon lequel les événements auront lieu, y compris le nombre d'événements dans chaque discipline. CEC se réserve le droit d'annuler ou de modifier des événements conformément aux conditions définies dans l'accord d'événement signé par les hôtes de l'événement au moment de l'acceptation de l'événement.

Les athlètes et les entraîneurs participant aux événements de CEC doivent se référer aux [règles et politiques de CEC](#).

CALENDRIER

CEC acceptera et examinera les propositions et sélectionnera les installations hôtes pour la saison de compétition 2024-2025 selon le calendrier ci-dessous.

5 septembre 2023	Les candidatures peuvent être soumises
30 septembre 2023	Date limite pour le dépôt des candidatures envoyées à info@climbingcanada.ca
Octobre 2023	Le sous-groupe des événements de CEC et le comité de para-escalade de CEC examineront les candidatures et soumettront des recommandations au conseil d'administration du CEC
Novembre 2023	Le conseil d'administration de CEC sélectionnera les hôtes des événements pour la saison de compétition 2024-2025
Fin décembre 2023	Dévoilement des hôtes sélectionnés

COORDONNÉES

Pour toute question ou tout commentaire concernant ce document de demande de propositions, veuillez communiquer avec la directrice exécutive de CEC, Christiane Marceau, à l'adresse ed@climbingcanada.ca.

Les propositions doivent être envoyées à info@climbingcanada.ca.

PRINCIPES DE BASE POUR L'ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER

CEC s'appuiera sur les principes de base suivants pour établir le calendrier d'une saison de compétition. Il ne s'agit pas de règles ou de politiques spécifiques, mais plutôt de lignes directrices que CEC s'efforcera de respecter au moment d'élaborer le calendrier des compétitions. Dans certains cas, il sera impossible de satisfaire à tous les principes de base. Dans ce cas, CEC s'efforcera de trouver un équilibre raisonnable entre les principes de base.

Intégration avec l'escalade sportive internationale

Pour s'assurer d'être en harmonie avec la fédération internationale (IFSC), CEC s'efforcera de :

- S'adapter au calendrier et aux exigences de l'IFSC
- S'adapter au format et au cycle olympiques :
 - Paris 2024 : Bloc et difficulté (combinés) et vitesse
 - LA 2028 : à déterminer (en espérant que les trois disciplines soient présentes)

Accessibilité et possibilités

Pour permettre aux athlètes canadiens de toutes les catégories de s'épanouir, le CEC s'efforcera de :

- Offrir des possibilités dans les trois disciplines (bloc, difficulté et vitesse)
- Offrir des possibilités nationales pour les catégories Jeunesse B, Jeunesse A, Junior et Senior
- Offrir des possibilités régionales pour les catégories Jeunesse C, Jeunesse B et Jeunesse A
- Soutenir le développement et la croissance de l'escalade dans tous les marchés canadiens
- Maintenir l'accessibilité des événements, notamment en alternant les championnats nationaux entre l'Est et l'Ouest

Centré sur l'athlète

Afin d'offrir aux athlètes la meilleure expérience de compétition possible, CEC s'efforcera de :

- Réduire au minimum les exigences en matière de voyage
- Prévoir un délai suffisant pour les réservations de voyage
- Minimiser les coûts de compétition pour les athlètes
- Prévoir un processus de sélection pour le programme de haute performance et les championnats du monde jeunesse
- Éviter d'organiser des compétitions en semaine dans la mesure du possible

Suivre les principes du développement à long terme (DLT)

Afin d'appuyer un développement à long terme adéquat et efficace de nos athlètes, nous nous efforcerons de :

- Encourager et soutenir la participation des athlètes dans les trois disciplines jusqu'à ce que les athlètes atteignent le niveau senior, en reconnaissant que l'escalade est un sport à spécialisation tardive
- Veiller à ce que les compétitions soient planifiées et organisées en tenant compte du public spécifique d'athlètes en se basant sur le parcours de développement à long terme

- Soutenir la périodisation des athlètes et du ratio entraînement/compétition

Partenariat avec les hôtes des événements

Reconnaissant l'importance des hôtes des événements dans la réussite d'une saison de compétitions, CEC s'efforcera de :

- Minimiser les dépenses pour les hôtes des événements
- Minimiser les exigences logistiques pour les hôtes des événements
- Maximiser les recettes potentielles grâce à des subventions publiques et locales
- Travailler avec les hôtes des événements pour soutenir la croissance des installations d'escalade canadiennes
- Éviter de prévoir des compétitions à des périodes de l'année plus occupées

Soutien aux membres et aux intervenants de CEC

Afin d'apporter soutien et clarté à tous nos intervenants, CEC s'efforcera de :

- Planifier les événements deux ans avant
- Être à l'écoute des commentaires des intervenants
- Soutenir le processus de sélection avec des parcours de qualification clairs
- Appuyer les idées et les solutions innovantes

PROPOSITION DE CALENDRIER POUR LA SAISON 2024–2025

La présente demande de propositions concerne les événements de CEC pour la saison de compétition 2024-2025. CEC est à la recherche d’hôtes pour les événements aux dates et régions privilégiées suivantes. Les installations souhaitant accueillir une compétition peuvent soumettre leur candidature pour des événements même si leurs disponibilités ou leur emplacement ne correspondent pas à ce qui est indiqué ci-dessous. Toutefois, les candidatures qui correspondent aux dates et aux régions indiquées seront privilégiées.

ÉVÉNEMENTS	DATES PRIVILÉGIÉES	RÉGIONS PRIVILÉGIÉES
Championnats nationaux de bloc et Compétition Ouverte de bloc format scramble	Vendredi/samedi/dimanche 8 au 10 novembre 2024	Est ¹
Championnats nationaux de vitesse et Camp de développement	Samedi/dimanche 7 et 8 décembre 2024	Ouest ²
Championnats nationaux seniors de difficulté et Championnats nationaux de para-escalade	Samedi/dimanche/lundi 15 au 17 février 2025	East
Compétition HP — Vitesse ³	Format virtuel	À DÉTERMINER
Compétition HP — Bloc ³	Fin janvier au début février	Anneau olympique de Richmond
Compétition HP — Difficulté ³	Mai-Juin	Anneau olympique de Richmond
Championnats régionaux juvéniles (deux événements)	Samedi/dimanche 26 et 27 avril 2025	Un dans l’Ouest et un dans l’Est
Championnats nationaux juvéniles de bloc	Jeudi/vendredi/samedi 15 au 17 mai 2025	Ouest
Championnats nationaux juvéniles de difficulté	Lundi/mardi 19 et 20 mai 2025	Ouest

¹ Ontario ou toute province à l’est de l’Ontario. Les territoires peuvent soumettre leur candidature pour tous les événements à l’est ou à l’ouest.

² Le Manitoba ou toute province située à l’ouest du Manitoba. Les territoires peuvent soumettre leur candidature pour tous les événements à l’est ou à l’ouest.

³ Exclus de cette demande de propositions. À titre de référence uniquement.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ACCUEIL — EXIGENCES TECHNIQUES

Les hôtes potentiels doivent décrire comment leurs installations satisfont aux exigences techniques ci-dessous.

ÉVÉNEMENT	CATÉGORIES	FORMAT (<i>Susceptible de changer</i>)	EXIGENCES TECHNIQUES
Championnats nationaux de bloc et Compétition Ouverte de bloc format scramble	Femmes senior Hommes senior	<p><i>Format pour l'escalade de bloc</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualifications – Format Flash de l'IFSC 5 on 5 off, six problèmes • Demi-finales - 5 on 5 off avec zone d'isolement, quatre problèmes • Finales — Format Coupe du monde, 4 minutes, quatre problèmes <p><i>Format de compétition Ouverte</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Format Scramble six problèmes 	<p><i>Exigences pour le bloc</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Espace mural linéaire d'au moins 40 m avec des zones de chute indépendantes permettant l'utilisation simultanée de 12 blocs⁴ • Les murs doivent avoir au moins 3 m de hauteur • Zone d'isolement requise pour les demi-finales et les finales • Minimum de 50 bénévoles durant l'événement
Championnats nationaux de vitesse et Camp de développement	Femmes senior Hommes senior Femmes junior Hommes junior Jeunesse A Femmes Jeunesse A Hommes Jeunesse B Femmes Jeunesse B Hommes	<p><i>Format pour l'escalade de vitesse</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux ascensions d'entraînement dans le même ordre que les qualifications • Deux qualifications — Chronométrées • Seize meilleurs (16) — Courses à élimination 	<p><i>Exigences de la vitesse</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un mur de vitesse de 15 m conforme aux exigences en matière de murs de vitesse de l'IFSC • Prises certifiées par l'IFSC (cachets et numéros de série présents) • Les prises doivent être dans un état « neuf » ou « comme neuf » (c'est-à-dire sans écaillage ni variations de surface et avec un frottement de surface adéquat) • Capacité à utiliser des systèmes de chronométrage standard • Minimum de 25 bénévoles durant l'événement

⁴ Les murs d'au moins 30 mètres linéaires avec des zones de chute indépendantes permettant l'utilisation simultanée de 10 blocs sont toujours admissibles, mais les installations dont les murs ont au moins 40 mètres linéaires seront privilégiées.

<p>Championnats nationaux seniors de difficulté et Championnats nationaux de para-escalade</p>	<p>Femmes senior Hommes senior Toutes les catégories de para-escalade</p>	<p><i>Format pour l'escalade de difficulté</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Deux qualifications — Format Flash ● Une demi-finale – À vue ● Une finale – À vue <p><i>Format du para-escalade</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Qualifications — Point rouge modifié — Trois à cinq parcours par classe sportive ● Finale – À vue — Un parcours par classe sportive 	<p><i>Exigences pour la difficulté</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Doit être en mesure d'accueillir quatre parcours de difficulté individuels en même temps ● Zone d'isolement requise pour les demi-finales et les finales ● Les murs doivent avoir au moins 12 m de hauteur⁵ ● Accès à deux nacelles élévatrices à flèche ou à ciseaux dans le gymnase pour la préparation et l'installation de l'événement <p><i>Exigences pour le para-escalade</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'installation doit être accessible aux fauteuils roulants, du stationnement au mur d'escalade ● Les murs doivent avoir au moins 12 m de hauteur⁵ ● Doit être en mesure d'accueillir un minimum de 12 parcours de corde supérieure ● Les murs doivent avoir divers angles, jusqu'à un maximum de 30 degrés de surplomb ● L'accès à un mur en dalles est privilégié ● L'ensemble des prises doit inclure une grande quantité de prises et de volumes positifs ● Les cordes doivent mesurer au moins 50 m de long (en raison du système d'ancrage à deux cordes) ● Zone d'isolement requise pour les finales <p><i>Exigence pour les deux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Minimum de 50 bénévoles durant l'événement
---	---	---	--

⁵ Les murs de moins de 12 mètres sont toujours admissibles, mais les installations dont les murs mesurent au moins 12 mètres de haut seront privilégiées.

Championnats régionaux juvéniles en bloc	Jeunesse A Femmes Jeunesse A Hommes Jeunesse B Femmes Jeunesse B Hommes Jeunesse C Femmes Jeunesse C Hommes	<p><i>Format pour l'escalade de bloc</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualifications – Format Flash de l'IFSC 5 on 5 off, six problèmes • Finales — Format Coupe du monde, 4 minutes, quatre problèmes <p><i>Format Jeunesse C</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Scramble six problèmes 	<p><i>Exigences pour le bloc</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Espace mural linéaire de 50 m avec des zones de chute indépendantes permettant l'utilisation simultanée de 18 blocs⁶ • Zone d'isolement requise pour les finales • Minimum de 75 bénévoles durant l'événement
Championnats nationaux juvéniles de bloc	Junior Femmes Junior Hommes Jeunesse A Femmes Jeunesse A Hommes Jeunesse B Femmes Jeunesse B Hommes	<p><i>Format pour l'escalade de bloc</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualifications – Format Flash de l'IFSC 5 on 5 off, six problèmes • Demi-finales - 5 on 5 off avec zone d'isolement, quatre problèmes • Finales — Format Coupe du monde, 4 minutes, quatre problèmes 	<p><i>Exigences pour le bloc</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Espace mural linéaire de 50 m avec des zones de chute indépendantes permettant l'utilisation simultanée de 18 blocs⁷ • Zone d'isolement requise pour les finales • Minimum de 75 bénévoles durant l'événement
Championnats nationaux juvéniles de difficulté	Junior Femmes Junior Hommes Jeunesse A Femmes Jeunesse A Hommes Jeunesse B Femmes Jeunesse B Hommes	<p><i>Format pour l'escalade de difficulté</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux qualifications — Format Flash • Une demi-finale – À vue • Une finale – À vue 	<p><i>Exigences pour la difficulté</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Doit être en mesure d'accueillir six parcours de difficulté individuels en même temps

⁶ Les murs d'au moins 50 mètres linéaires avec des zones de chute indépendantes permettant l'utilisation simultanée de 18 blocs toujours admissibles.

⁷ Les murs d'au moins 50 mètres linéaires avec des zones de chute indépendantes permettant l'utilisation simultanée de 18 blocs toujours admissibles

			<ul style="list-style-type: none"> ● Les murs doivent avoir au moins 12 m de hauteur⁸ ● Accès à deux nacelles élévatrices à flèche ou à ciseaux dans le gymnase pour la préparation et l'installation de l'événement ● Minimum de 75 bénévoles durant l'événement
--	--	--	---

CANDIDATURE CONJOINTE

Si une installation souhaitant accueillir une compétition ne satisfait pas aux exigences susmentionnées, CEC acceptera de considérer une candidature conjointe de deux installations situées à une distance raisonnable l'une de l'autre. Les installations qui déposent une candidature conjointe doivent expliquer dans quelles circonstances l'événement se déroulerait et comprendre les difficultés qui peuvent survenir avec ce type d'organisation.

⁸ Les murs de moins de 12 mètres sont toujours admissibles, mais les installations dont les murs mesurent au moins 12 mètres de haut seront privilégiées.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ACCUEIL — EXIGENCES CONCERNANT L'INSTALLATION

Terrain de jeu

Le terrain de jeu (TDJ) est défini comme la zone de compétition sportive, en plus des zones de soutien environnantes séparées des autres zones par une démarcation. **Une conception du terrain de jeu et des murs doit être incluse dans la proposition.**

Le terrain de jeu comprend les zones suivantes :

- La zone d'escalade contient le mur d'escalade et le sol recouvert de tapis de sécurité. La zone d'escalade doit s'étendre à une distance raisonnable du mur pour permettre aux athlètes de tomber en toute sécurité ou d'être ramenés au sol par l'assureur.
- La zone de transition est l'endroit où les athlètes effectuent leur préparation finale avant de commencer leur vague. La zone de transition relie la zone d'escalade à la zone d'isolement et doit être visuellement séparée de chacune de ces deux zones. Les athlètes (et les systèmes d'ancrage pour l'escalade de difficulté) restent dans la zone de transition jusqu'à ce qu'ils soient appelés à entrer dans la zone d'escalade.
- La zone du jury est l'endroit où se trouvent les juges pendant les vagues d'escalade. La zone du jury doit se trouver directement devant la zone d'escalade et avoir une vue dégagée de celle-ci.
- La zone après l'escalade est une zone d'attente pour les athlètes ayant terminé leur vague. Elle est visible du public avec un accès restreint aux athlètes ayant terminé leur performance et aux personnes accréditées (officiels, médias, entraîneurs).

Arrière-Scène

L'arrière-scène comprend les zones qui sont généralement interdites et non visibles au grand public pendant l'événement. La cour arrière comprend les zones suivantes :

- La zone d'isolement est une zone restreinte où les athlètes et les officiels d'équipe peuvent s'échauffer et se préparer à la compétition. Elle peut être située en dehors de l'installation où se déroule l'événement et doit inclure une zone générale de détente et d'alimentation ainsi qu'une zone comprenant un mur d'échauffement. Cette zone n'est pas à la vue du public et offre un accès à la zone de transition.
- La zone des ouvreurs est l'endroit où les prises et les autres équipements doivent être entreposés. La zone des ouvreurs doit offrir un grand espace d'entreposage et son accès doit être géré par l'équipe d'ouvreurs.
- La zone médicale est l'endroit où sont effectués les premiers soins et (pour les championnats nationaux uniquement) les opérations antidopage. La zone médicale doit disposer d'un espace permettant d'installer une table et des chaises pour le personnel médical. Si des opérations antidopage sont nécessaires, la zone médicale doit avoir accès à des toilettes ou à des cabines privées.
- La zone de CEC doit offrir une salle privée pour les officiels de CEC ou d'autres représentants de CEC.

Avant-Scène

L'avant-scène comprend les zones qui sont généralement accessibles au grand public. L'avant-scène doit être séparée du terrain de jeu et de l'arrière-scène par une barrière physique. En fonction de l'espace disponible dans l'installation hôte, l'avant-scène peut inclure des zones VIP pour le personnel, les organisateurs de l'événement, les membres du conseil d'administration de CEC, les représentants des commanditaires, etc. qui seront distinctes des zones destinées au grand public.

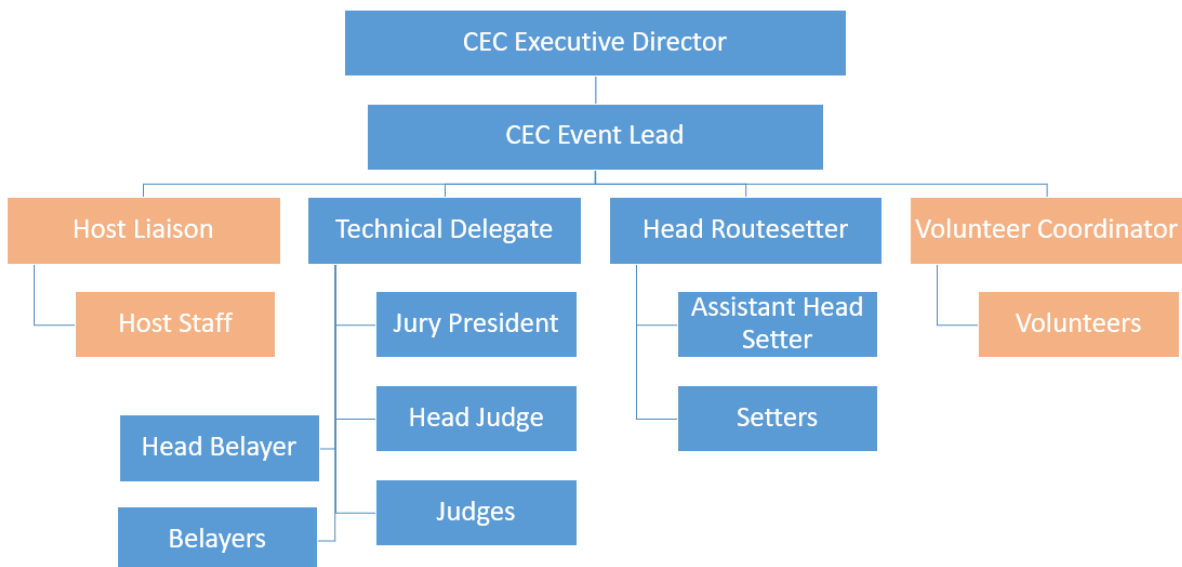
Voici certains éléments de l'avant-scène qui sont recommandés, mais pas obligatoires :

- Un système audio utilisé pour s'adresser au public et diffuser de la musique
 - La musique doit être approuvée par le délégué technique
- Un système d'éclairage qui peut être dirigé vers le mur d'escalade
 - Le système d'éclairage doit être approuvé par le délégué technique pour s'assurer qu'il y a suffisamment d'éclairage pour l'athlète
- Un écran vidéo ou un projecteur d'une taille suffisante pour le public sur place, affichant le classement, les résultats ou d'autres informations
 - CEC fournira le logiciel d'affichage de toutes les informations susmentionnées
- Équipement de protection individuelle disponible sur demande, notamment des bouchons d'oreille, des masques, des écrans faciaux, des gants, etc.

RESPONSABILITÉS DE CEC ET DE L'HÔTE

CEC est responsable de tous les événements organisés par CEC. CEC et l'installation hôte travailleront conjointement pour offrir aux athlètes un événement couronné de succès. CEC demande à l'installation hôte de choisir 1) une personne-ressource et 2) un coordonnateur des bénévoles qui travaillera avec le responsable de l'événement de CEC.

Organigramme



Responsabilités

Les deux parties signeront un accord d'accueil selon lequel elles s'accordent sur les objectifs suivants :

- Offrir aux athlètes un terrain de jeu équitable, mais exigeant
- Permettre au club hôte et à la communauté locale des grimpeurs de bénéficier de l'organisation conjointe de l'événement
- Permettre à CEC de bénéficier de l'organisation conjointe de l'événement
- Offrir aux spectateurs un spectacle sportif inspirant et de grande qualité

- Permettre aux diffuseurs et aux médias de promouvoir l'escalade par l'entremise de productions vidéos, d'images et de reportages
- Permettre aux commanditaires de bénéficier de leur soutien à l'escalade, aux parties et à l'événement, le cas échéant
- Promouvoir l'escalade de compétition au Canada

Plus précisément, CEC est responsable de :

- Élaborer, en collaboration avec l'hôte de l'événement, le budget de l'événement
- Créer le calendrier de l'événement
- Rechercher et demander des subventions et des commandites locales
- Créer la page Web de l'événement, contenant les informations logistiques suivantes :
 - Informations sur les déplacements — aéroport le plus proche, itinéraires en voiture et transports en commun
 - Partenaires d'hébergement
 - Noms et coordonnées des organisateurs de l'événement et des officiels de CEC
 - Emplacement de l'hôpital le plus proche
 - Lien vers le formulaire de renonciation
 - Informations sur le stationnement
 - Recommandations alimentaires
 - Calendrier préliminaire
- Concevoir l'ensemble de l'image de marque de l'événement, y compris les badges et la signalisation
- Embaucher l'équipe des officiels de l'événement, y compris :
 - Délégué technique, président de jury, juge en chef
 - Ouvreur en chef, adjoint de l'ouvreur en chef, ouvriers
 - Assureur en chef (pour la difficulté et la vitesse)
 - Commentateurs de la webdiffusion en direct
- Couvrir les frais de déplacement, d'hébergement, d'honoraires et d'indemnités quotidiennes pour l'équipe des officiels de l'événement
- Recueillir les inscriptions et les paiements
- Fournir et mettre en place un système de pointage en direct
- Fournir et mettre en place un système de gestion des bénévoles
- Fournir une webdiffusion en direct de l'événement (demi-finales et finales seulement)
- Organiser et animer une séance de formation pour les bénévoles de la compétition tels que les juges et les assureurs
- Organiser une réunion technique avant le début de la compétition
- Fournir des médailles, des trophées et des prix en espèces pour chaque catégorie admissible
- Fournir un script pour la reconnaissance territoriale

Plus précisément, l'hôte de l'événement est responsable de :

- Fournir une personne-ressource pour travailler avec CEC
- Acheter des prises et des volumes supplémentaires selon les directives de l'ouvreur en chef sélectionné, en respectant le budget de l'événement
- Fournir un coordonnateur des bénévoles pour soutenir le recrutement, la formation et l'élaboration de l'horaire des bénévoles
- Soutenir les efforts de recrutement des bénévoles :
 - Assureurs (deux par parcours de difficulté et un par parcours de corde supérieure)
 - Juges (deux ou trois par problèmes de bloc, trois ou quatre par parcours de difficulté)

- Gestionnaires des zones d'isolement
- Personnes à tout faire
- Fournir une connexion Internet WIFI puissante pour le terrain de jeu (distincte de la connexion WIFI publique)
- Fournir un accès exclusif à une imprimante pour la durée de l'événement
- Fournir de la nourriture aux bénévoles
- Fournir du personnel de premiers soins selon les directives de CEC
- Embaucher un maître de cérémonie pour les finales et les cérémonies de remise des prix
- Fournir un podium et une toile de fond pour les cérémonies de remise des prix

STRUCTURE FINANCIÈRE DES ÉVÉNEMENTS DE CEC

Climbing Escalade Canada travaillera avec les hôtes d'événements pour élaborer le **budget de l'événement**. Ce budget intégrera les dépenses liées à l'accueil de l'événement, telles que :

- Équipe d'ouvriers
 - Honoraires pour l'ouvrier en chef, l'adjoint de l'ouvrier en chef, les ouvriers (au besoin)
 - Contribution pour les forerunners
 - Déplacements et hébergement
 - Indemnités quotidiennes
- Équipe d'officiels
 - Honoraires pour le délégué technique, le président du jury, l'assureur en chef et le juge en chef
 - Déplacements et hébergement
 - Indemnités quotidiennes
- Matériel lié à la compétition
 - Horloges pour le compte à rebours, caméras, tablettes
 - Système de résultats en direct
 - Système d'inscription et logiciel de gestion des bénévoles
 - Signalisation, badges des athlètes et des bénévoles, chandails des bénévoles
 - Médailles, trophées et prix en espèces
- Webdiffusion en direct
 - Frais de contrat de webdiffusion en direct
 - Honoraires pour les commentateurs
 - Déplacements et hébergement, indemnités quotidiennes pour les commentateurs
- Marketing
 - Équipe marketing, y compris un photographe de l'événement

CEC fournira aux hôtes des événements les contributions financières suivantes :

- Frais de location de l'installation, tel que convenu par les deux parties
- Montant fixe pour la location d'élévateurs (si nécessaire)
- Montant fixe pour l'achat de prises et de volumes qui resteront la propriété de l'installation d'escalade
- Montant fixe pour couvrir les dépenses suivantes :
 - Honoraires pour la personne-ressource de l'hôte
 - Honoraires pour le coordonnateur des bénévoles
 - Honoraires pour le maître de cérémonie

- Nourriture pour les bénévoles
- Services de premiers soins et de physiothérapie
- Contribution à une vidéo récapitulative ou à du matériel promotionnel

CEC ne fournira pas de contributions financières pour ce qui suit :

- Dotation en personnel de l'installation pendant toute la durée de l'événement
- Espace pour les spectateurs, y compris des gradins, si nécessaire
- Table, chaises et rallonges à fournir pour l'événement
- Barrière de sécurité entre le terrain de jeu et l'avant-scène
- Photographes supplémentaires et équipe média
- Les hôtes de l'événement peuvent vendre des billets ainsi que de la nourriture et des boissons dont les recettes sont conservées par l'hôte de l'événement.

EXIGENCES RELATIVES À LA CANDIDATURE

Toutes les candidatures doivent être soumises par courriel, dans un document PDF joint, envoyé à info@climbingcanada.ca. Les candidatures doivent fournir au minimum les sections suivantes :

1. Noms et coordonnées de :
 - a. Toute personne impliquée dans la candidature
 - b. L'installation
 - c. La personne-ressource proposée par l'hôte
 - d. Le coordonnateur des bénévoles proposé
2. Événement(s) et date(s) privilégiés
3. Description complète de l'installation et de la manière dont elle entend répondre aux exigences d'accueil :
 - a. Exigences relatives à la compétition
 - b. Terrain de jeu
 - c. Conception du mur
 - d. Autres zones
 - e. Zones publiques
4. Description de la ville hôte en matière d'accessibilité, d'accueil, de possibilité de bénévoles, etc.
5. Aperçu des services médicaux disponibles, y compris la distance jusqu'à l'hôpital le plus proche.
6. Liste des commanditaires et/ou subventions potentiels disponibles si l'événement a lieu dans la ville et l'installation proposées.
7. Lettre d'appui de l'organisme provincial ou territorial de sport (OPTS) — facultatif.
8. Lettre d'appui des organisations de tourisme sportif et/ou des dirigeants gouvernementaux — facultatif.

ÉVALUATION DES CRITÈRES DE CANDIDATURE

CEC évaluera les candidatures selon les critères suivants, classés par ordre de priorité :

1. Actifs liés aux infrastructures
 - a. Installations d'escalade
 - b. Inventaire de prises/volumes

- c. Options d'hébergement
- d. Services de restauration et de boissons
- e. Transport
- f. Capacité de webdiffusion en direct/de télédiffusion
- g. Services médicaux
- 2. Soutien communautaire
 - a. Soutien de l'OPTS
 - b. Soutien des clubs
 - c. Capacité à recruter des bénévoles locaux
- 3. Soutien du secteur public
 - a. Soutien gouvernemental
 - b. Soutien du tourisme sportif
 - c. Possibilité d'obtenir des subventions d'accueil
- 4. Gestion et expertise événementielle
 - a. Leadership de l'équipe locale
 - b. Expérience dans l'accueil d'événements
- 5. Considérations financières
 - a. Capacité financière
 - b. Potentiel commercial
 - c. Capacité à trouver des commanditaires locaux
- 6. Héritage
 - a. Infrastructures et équipements
 - b. Promotion du sport